



Donation de nature différente

Par **Alban8306**, le **31/08/2022** à **20:46**

Bonjour, nous sommes trois enfants et nous avons reçu une donation de valeur equitable mais de nature différente il y a maintenant 20 ans de cela

mon frère et ma soeur ont reçu des terrains pour une valeur de 200 ke chacun et de mon côté la nue propriété d'une villa pour 200 ke

ils ont pu faire construire et percevoir des loyers alors que de mon côté je ne peux pas louer ni louer le dit bien

je souhaiterais savoir si cela est equitable

ou dois je recevoir une compensation et ou une récompense

Par **Marck.ESP**, le **31/08/2022** à **22:07**

Bonjour

Qu'elle est la valeur de votre villa aujourd'hui en pleine propriété ?

Car de votre côté, vous recevrez la pleine propriété du bien, que vous aurez obtenu sur la base de la nue-propriété seulement...

Par **youris**, le **01/09/2022** à **08:36**

bonjour,

je suppose qu'il s'agit d'une donation partage ?

salutations